

retiré leurs forces armées sur le trente-huitième parallèle, et qu'il faut prendre d'urgence des mesures militaires pour rétablir la paix et la sécurité internationales, *Ayant pris acte* de l'appel adressé aux Nations Unies par la République de Corée, qui demande que des mesures efficaces

soient prises immédiatement pour garantir la paix et la sécurité,

Recommande aux Membres des Nations Unies d'apporter à la République de Corée toute l'aide nécessaire pour repousser les assaillants et rétablir dans cette région la paix et la sécurité internationales.

ANNEXE 4

Résolution du Conseil de sécurité, le 7 juillet 1950: Corée

(Ont voté pour : 7 membres; ont voté contre: 0; se sont abstenus: 3—
absence de l'U.R.S.S.)

Le Conseil de sécurité,

Ayant constaté que l'attaque dirigée contre la République de Corée par des forces armées venues de la Corée du Nord constitue une rupture de la paix,

Ayant recommandé aux Membres des Nations Unies d'apporter à la République de Corée toute l'aide nécessaire pour repousser les assaillants et rétablir dans cette région la paix et la sécurité internationales,

1. *Se félicite* de l'appui rapide et vigoureux que les Gouvernements et les peuples des Nations Unies ont apporté à ses résolutions des 25 et 27 juin 1950 en vue d'aider la République de Corée à se défendre contre ladite attaque armée et ainsi de rétablir la paix et la sécurité internationales dans la région;

2. *Prend acte* de ce que des Membres des Nations Unies ont transmis à celles-ci des offres d'assistance à la République de Corée;

3. *Recommande* que tous les Membres fournissant en application des résolutions précitées du Conseil de sécurité des forces militaires et toute autre assistance mettent ces forces et cette assistance à la disposition d'un commandement unifié sous l'autorité des États-Unis;

4. *Prie* les États-Unis de désigner le commandant en chef de ces forces;

5. *Autorise* le commandement unifié à utiliser à sa discrétion, au cours des opérations contre les forces de la Corée du Nord, le drapeau des Nations Unies en même temps que les drapeaux des diverses nations participantes;

6. *Prie* les États-Unis de fournir au Conseil de sécurité des rapports d'importance et de fréquence appropriées concernant le déroulement de l'action entreprise sous l'autorité du commandement unifié.

ANNEXE 5

Résolution de l'Assemblée générale, le 7 octobre 1950: Corée

(Ont voté pour: 47 membres (y compris le Canada); ont voté contre: 5;
se sont abstenus: 7)

L'Assemblée générale,

Considérant ses résolutions des 14 novembre 1947 [112 (II)], 12 décembre 1948 [195 (III)] et 21 octobre 1949 [293 (IV)],

Ayant reçu et examiné le rapport de la Commission des Nations Unies pour la Corée,

Consciente du fait que les objectifs énoncés dans les résolutions mentionnées ci-dessus ne sont pas encore complètement atteints, et notamment que l'unification de la Corée n'est pas encore réalisée et qu'il y a eu tentative d'éliminer par la force le Gouvernement de la République de Corée au moyen d'une attaque armée venue de Corée du Nord,

Rappelant que l'Assemblée générale a déclaré, le 2 décembre 1948, qu'il a été établi un gouvernement légitime (le Gouvernement de la République de Corée) qui exerce effectivement son autorité et

sa juridiction sur la partie de la Corée où la Commission temporaire des Nations Unies pour la Corée a été en mesure de procéder à des observations et à des consultations et dans laquelle réside la grande majorité de la population de la Corée; que ce gouvernement est né d'élections qui ont été l'expression valable de la libre volonté du corps électoral de cette partie de la Corée et qui ont été observées par la Commission temporaire; et que ledit gouvernement est le seul qui, en Corée, possède cette qualité,

Considérant que les forces armées des Nations Unies sont actuellement engagées en Corée conformément aux recommandations adoptées par le Conseil de sécurité le 27 juin 1950, à la suite de sa résolution du 25 juin 1950, et recommandant aux membres de l'Organisation des Nations Unies d'apporter à la République de Corée l'aide nécessaire pour